

Sylvia Moroszlay Reymond
Pierre-Antoine Reymond et Sébastien Reymond
ch. des Côtes-de-Bochat 23
1093 La Conversion

La Conversion, le 3 juin 2021

Aux copropriétaires des PPE
Vignes A et Vignes C à Lutry,
ch. de Burquenet 25 - 27 + parking

par Monsieur Claude Pellanda
Bernard Nicod SA, Vevey

PPE Vignes A + C, prochaine assemblée des copropriétaires

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons porter à votre connaissance les éléments suivants.

Nous avons requis formellement de Monsieur Claude Pellanda, délégué de Bernard Nicod SA, administrateurs des PPE Vignes A, B et C, qu'il porte aux ordres du jour des prochaines assemblées des PPE Vignes A et Vignes C les points suivants :

- **Administration et gouvernance de la PPE – discussion/décision**
- **Modification du règlement de la PPE – discussion/décision**

Cette démarche fait suite à la manière dont se sont déroulées les deux précédentes assemblées de la PPE Vignes A, tenues les 17 juin 2019 et 8 juillet 2020 et au conflit qui en est résulté. Les deux tentatives de résolution extra-judiciaire de ce conflit ayant échoué, il nous paraît indispensable que vous puissiez vous former une opinion objective à ce sujet.

Malgré plusieurs sollicitations de notre part, l'administrateur s'est toujours refusé à nous communiquer vos coordonnées, raison pour laquelle nous ne vous approchons que maintenant.

Il est évidemment impossible de vous présenter de manière digeste, compréhensible et efficiente dans un tel courrier l'ensemble des motifs qui nous amènent à demander de porter les deux points précités à l'ordre du jour des prochaines assemblées.

Nous relevons cependant, en particulier **à l'attention des copropriétaires qui n'ont pas participé aux deux dernières assemblées** de la PPE Vignes A, que **l'administrateur a engagé des frais mis à charge de la PPE pour plusieurs milliers de francs en violation des dispositions du règlement PPE et des art. 712 ss du Code civil.**

Vu la gravité du grief précité, et pour permettre à chaque copropriétaire de se former une opinion objective avant l'assemblée, notamment si vous n'avez pas l'opportunité d'y participer personnellement et/ou prévoyez de **voter par procuration**, nous mettons à votre disposition un site internet et une adresse de courriel :

www.ppe-vignes.ch

et

info@ppe-vignes.ch

Enfin, si vous le souhaitez, vous pouvez bien entendu aussi nous contacter au **078 817 30 11** : le soussigné de droite saura se rendre disponible pour un échange téléphonique ou une rencontre à votre convenance ; il sera également présent sur place immédiatement avant l'assemblée, une heure avant le début de celle-ci.

En vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.


Sylvia Moroszlay Reymond


Sébastien Reymond


Pierre-Antoine Reymond

Copie (par courriel uniquement) : Me C. Dénériaz et Me N. Mattenberger, avocats